

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 775-0718

Québec, le 7 septembre 2006

Monsieur Richard Nadeau  
Directeur régional des océans et  
de l'habitat  
Pêches et Océans Canada  
Institut Maurice Lamontagne  
850, route de la Mer  
Case postale 1000  
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

**Objet :   Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**

Monsieur,

En référence aux modifications apportées au projet en août et septembre 2006 (DA46.1 à DA46.3), la commission d'examen conjoint chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir l'information complémentaire suivante :

**DRAGAGE**

À l'égard des options proposées par le promoteur dans le document DA46.1 pour la gestion des sédiments excavés pour la construction des installations maritimes, veuillez présenter les préoccupations du ministère des Pêches et des Océans du Canada et préciser la position privilégiée ?

Étant donné la possibilité de remise en suspension de sédiments lors du dragage, le ministère des Pêches et des Océans du Canada prévoit-il des périodes de restrictions pour les travaux à l'égard de l'habitat du poisson ?

.../2

**BRUIT**

Considérant que la construction des installations maritimes se réaliserait sur une période de deux ans durant le printemps, l'été et l'automne, quelles sont les préoccupations du ministère des Pêches et des Océans du Canada à l'égard du béluga ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

c.c. Monsieur Jacques Grondin  
F : 649-6443